

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 mars 2013 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

Siège numéro 1:	Francine Labelle Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Sous la présidence de M. Jacques Hémond, maire.

Directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire : M. Bertrand Fréchette
Greffière : Mme Danielle Lafrenière

21 citoyens présents.

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
 - 2) Procès-verbal - Adoption séance extraordinaire du 25 février 2013
 - 3) Administration
 - Liste des déboursés et des comptes à payer – Acceptation et autorisation
 - Poste de directeur général et secrétaire-trésorier – Affichage
 - Engagement d'une secrétaire temporaire – Mme Chantale Dallaire
 - Arrérages de taxes au 20 mars 2013 - Mandat
 - Soumission pour l'acquisition de 3 ordinateurs pour les nouveaux postes cadres
 - Soumission pour l'acquisition du logiciel « Antidote »
 - Soumission pour l'acquisition de mobilier pour les nouveaux postes cadres
 - Financement
 - 4) Demande d'aide financière
 - Société d'horticulture et d'écologie d'Asbestos
 - La Fête au village des Chevaliers de Colomb
 - Centre d'action bénévole des Sources (Semaine des popotes roulantes)
 - Carnaval des glaces 2014
 - Collectif des Femmes d'action de la MRC des Sources
 - Corporation de développement économique de Danville inc.
- Période de questions du public
- 5) Service de protection contre les incendies de Danville
 - Règlement n° 119-2013 relativement à l'établissement d'un Service de protection contre les incendies à Danville – Adoption
 - Avis de motion – Règlement relatif à la sécurité incendie
 - 6) Voirie/transport
 - École Masson - Demande de modification à la signalisation dans la zone scolaire

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

- Avis de motion - Règlement sur les nuisances à Danville
- Avis de motion - Règlement sur la circulation et le stationnement à Danville
- Avis de motion - Règlement sur les commerces et les activités mobiles à Danville
- Avis de motion - Règlement sur l'ordre et la paix à Danville

7) Hygiène du milieu

Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire route 116 jusqu'aux condos industriels

- Engagement auprès du MDDEP
- Laboratoire - Offre de service et mandat
- Plan d'intervention des infrastructures d'aqueduc et d'égouts - Mise à jour
- Programme TECQ - Programmation 2009 à 2013

Gestion des cours d'eau - Travaux ruisseau Landry

- Adoption du règlement d'imposition n° 120-2013
- Eaux souterraines – Demande d'accès à des données hydrogéologiques par Copernic

8) Santé et bien-être

Office municipal d'habitation de Danville

- Budget révisé 2012
- Budget 2013 et révisé

9) Aménagement/urbanisme/développement

- Comité consultatif d'urbanisme - Dépôt du procès-verbal du 28 février 2013
- Demande d'agrandissement du périmètre urbain, partie de lot n° 4 242 847
- Demande de renouvellement de permis de terrasse du 15 avril au 15 novembre 2013 - Bistro du Coin A.S. de Danville inc.
- Règlement n° 116-2012 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 393 pour la zone RE-58 - Adoption
- Règlement n° 117-2012 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 393 pour la zone 42-C - Adoption
- Programme de crédits de taxes aux entreprises - Avis de motion

Demande de crédit de taxes pour locaux vacants

- M. Yannick Grandmont
- M. Simon Pelletier et Mme Isabelle Gosselin
- M. André Gilbert
- Ferme D. Godbout, Mme Josée Brouillette et M. Daniel Godbout
- M. André Tessier
- Entente tripartite concernant le projet « Érection d'un monument en l'honneur de feu Alexander MacLeay, donateur de l'horloge de l'immeuble du 2, rue du Carmel et frère de la Loge Doric n° 34 de Danville » - Acceptation de l'entente
- Demande de permis pour le C.P.E. Les Petits Soleils en vertu du PIIA

10) Loisirs et culture

- Tarification des locaux pour l'année 2013 – Renouvellement des baux
- Règlement n° 114-2012 - Dépôt du certificat de la tenue du registre en vertu de l'article 553 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)
- Centre communautaire Mgr Thibault – Soumission réparation chauffage

11) Varia

- Comité consultatif pour la revalorisation du Carmel de Danville – Demande d'exemption de toute taxe foncière
- Demande de M. Yvon Côté - Entaille des érables de la rue Lodge

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

- Programme Changez d'Air - Adhésion
- Appui à la mise en place du Fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE)
- Le sort du nucléaire au Québec - Demande d'appui
- Demande d'appui au projet supra local – Municipalité de Saint-Camille
- Comité Agro-Rural - Demande

Période de questions du public

Levée et/ou ajournement de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

095-2013 – Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en tenant compte d'un varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL – ADOPTION SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2013

096-2013 – Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 février 2013 soit adopté.

ADMINISTRATION

097-2013 – Liste des déboursés et des comptes à payer - Acceptation et autorisation

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement d'accepter la liste des déboursés et de procéder aux paiements des comptes.

- Liste des déboursés : 41 594,81 \$;
- À payer : 206 538,18 \$.

098-2013 – Poste de directeur général et secrétaire-trésorier – Affichage

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

099-2013 – Engagement d'une secrétaire temporaire – Mme Chantale Dallaire

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mme Chantale Dallaire à titre de secrétaire temporaire pour une période de deux (2) mois à raison de 32½ heures par semaine, du lundi au vendredi et selon un horaire variable.

Début de l'emploi : 11 mars 2013

Que les autres conditions de travail sont celles prévues par la convention collective des employés syndiqués et/ou selon les normes du travail.

Arrérages de taxes au 20 mars 2013 - Mandat

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

100-2013 – Soumission pour l'acquisition de 3 ordinateurs pour les nouveaux postes cadres

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement de procéder à l'acquisition de 3 ordinateurs pour les nouveaux postes cadres selon les soumissions reçues à cet effet, à savoir :

Informatique Hamel inc.: 2 ordinateurs portatifs Toshiba Satellite Pro C870 Core i3 3110M 4G 500G au montant total de 1,900.89 \$ incluant les taxes, le tout tel que présenté à la soumission n° 31799 datée du 20 février 2013, et sous Windows 7 Pro au lieu de Windows 8 Pro pour comptabilité avec le réseau de la Ville.

Et 1 ordinateur de table HP 8300E Core i7 3770 4G 1TB Win7Pro pour support du logiciel Autocad pour le prix de 1,791.94 \$ incluant les taxes, le tout tel que présenté à la soumission n° 31794 datée du 19 février 2013.

101-2013 – Soumission pour l'acquisition du logiciel « Antidote »

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement de procéder à l'achat du logiciel « Antidote » familial en 2 lots de 3 licences auprès d'Informatique Hamel inc., pour le prix de 129,00 \$/lot.

102-2013 – Soumission pour l'acquisition de mobilier pour les nouveaux postes cadres

Il est proposé par M. Jean-Guy Dionne, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de procéder à l'achat de mobilier pour les trois (3) nouveaux postes cadres au montant de 8 294,30 \$ incluant les taxes et à l'exclusion des portes coulissantes, et de procéder à l'achat de mobilier pour le bureau de l'urbaniste au prix de 1 849,95 \$ incluant les taxes et selon la soumission reçue de MégaBuro datée du 04 mars 2013.

103-2013 - Financement

Il est proposé par M. Germain Ducharme, appuyé par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement de financer les achats précédents à même le fonds de roulement lequel sera augmenté si nécessaire de 75 000 \$ à 125 000 \$ selon les besoins et les procédures légales appropriés.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

104-2013 – Société d'horticulture et d'écologie d'Asbestos

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement de ne pas accorder l'aide financière demandée.

105-2013 – Fête au village des Chevaliers de Colomb de Danville

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement d'accorder un montant de 1,500 \$ qui servira, entre autres, aux activités pour enfants et d'accorder le soutien technique par le prêt de barrières, poubelles et entretien/nettoyage des lieux comme par les années passées.

106-2013 – Centre d'action bénévole des Sources – Semaine des popotes roulantes

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement de participer à l'activité de promotion à raison de ± 40,00 \$, soit environ 8 repas à 5 \$/repas pour la journée du 17 mars pour le secteur de Danville dans le cadre de la Semaine des popotes roulantes qui se tiendra du 17 au 23 mars 2013.

Carnaval des glaces 2014

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

107-2013 – Collectif des Femmes d'action de la MRC des Sources

Il est proposé par Mme Lisette Fréchette, appuyée par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement de participer à la journée de la femme qui se tiendra le 17 mars 2013 en offrant la même aide financière de l'année dernière si tel a été le cas. À défaut, aucune aide financière ne sera accordée.

108-2013 – Corporation de développement économique de Danville inc.

Il est proposé par M. Jean-Guy Dionne, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de procéder au versement d'une aide financière de 15 191,80\$ à la Corporation, laquelle inclue 5 191,80 \$ de taxes municipales.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- – Mouvement « Fracture » (gaz de schiste) dépôt par M. Guy Trépanier d'un projet de règlement municipal déjà adopté dans ± 40 municipalités.
- – Il est suggéré par Mme Claire Boivin d'organiser une séance d'information d'environ 1h30 concernant les effets de gaz de schiste et demande au conseil la possibilité de déterminer une date de rencontre.
- Eaux souterraines - M. Carol McDuff demande au conseil de prendre une décision concernant les données hydrogéologiques sur le territoire. Ce sujet est reporté à une séance ultérieure pour discussions.
- M. Claude Messier informe le conseil que la signalisation de vitesse réduite à 50 km/h sur le chemin Laroche n'est pas encore installée. Une vérification sera faite.
- Demande d'information sur les règlements d'urbanisme 116 et 117-2012.
- Demande d'information sur les soumissions d'ordinateurs.

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE DANVILLE

- Règlement n° 119-2013 relativement à l'établissement d'un Service de protection contre les incendies à Danville – Adoption
- Avis de motion – Règlement relatif à la sécurité incendie

Ces deux points sont reportés à une séance ultérieure.

VOIRIE/TRANSPORT

– École Masson – Demande de modification à la signalisation dans la zone scolaire

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

– Avis de motion - Règlement sur les nuisances à Danville

Avis de motion est donné par Mme Francine Labelle Girard, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement aux fins de modifier le Règlement sur les nuisances sur le territoire de Danville.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

Qu'une dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément à l'article 356 de la Loi des cités et villes, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

– Avis de motion - Règlement sur la circulation et le stationnement à Danville

Avis de motion est donné par Mme Francine Labelle Girard, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement aux fins de modifier le Règlement sur la circulation et le stationnement sur le territoire de Danville.

Qu'une dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément à l'article 356 de la Loi des cités et villes, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

– Avis de motion - Règlement sur les commerces et les activités mobiles à Danville

Avis de motion est donné par Mme Francine Labelle Girard, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement aux fins de modifier le Règlement sur les commerces et les activités mobiles sur le territoire de Danville.

Qu'une dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément à l'article 356 de la Loi des cités et villes, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

– Avis de motion - Règlement sur l'ordre et la paix à Danville

Avis de motion est donné par Mme Francine Labelle Girard, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement aux fins de modifier le Règlement sur l'ordre et la paix sur le territoire de Danville.

Qu'une dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément à l'article 356 de la Loi des cités et villes, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

HYGIÈNE DU MILIEU

Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire route 116 jusqu'aux condos industriels

109-2013 – Engagement auprès du MDDEP

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de mandater EXP à nous représenter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention d'un certificat d'autorisation et de tout autre ministère pour autres autorisations si requises.

QUE la Ville s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

110-2013 – Laboratoire - Offre de service et mandat

2 soumissions reçues :

- Exp 5 850 \$, en sus des taxes;
- LVM 6 950 \$, en sus des taxes;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le mandat à la firme EXP au montant de 5 850 \$, en sus des taxes, relativement aux études pédologiques.

111-2013 – Plan d'intervention des infrastructures d'aqueduc et d'égouts - Mise à jour

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de reporter la mise à jour du plan d'intervention au tout début de l'année 2014, selon la recommandation de la firme EXP, et tenant compte des nouvelles normes qui seront alors applicables par le MAMROT dans de nouveaux programmes de subventions.

Programme TECQ - Programmation 2009 à 2013

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Gestion des cours d'eau – Travaux ruisseau Landry

112-2013 – Adoption du règlement d'imposition n° 120-2013

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources a compétence en matière de gestion des cours d'eau pour le territoire de Danville selon les dispositions de la Loi des cités et villes du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article n° 979 du Code municipal du Québec et de l'article n° 205 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute municipalité locale peut imposer et prélever annuellement, par voie de taxation directe, sur les biens-fonds imposables des contribuables y intéressés de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour l'exécution de travaux décrétés dans les cours d'eau municipaux;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 07 février 2012;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement que le règlement numéro 120-2013 est adopté et qu'il est statué et ordonné par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

Article 1 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le présent règlement est ici comme s'il était au long récité.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

113-2013 – Eaux souterraines – Demande d'accès à des données hydrogéologiques par Copernic

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement de reporter la présente demande à une date indéterminée en raison d'un manque de personnel pour prendre ce dossier en charge.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

114-2013 – Office municipal d'habitation de Danville – Budget révisé 2012

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement d'accepter le budget révisé 2012 pour une participation financière de 10%, soit 5 346 \$.

115-2013 – Office municipal d'habitation de Danville – Budget 2013 et révisé

Il est proposé par M. Germain Ducharme, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'accepter le budget d'origine 2013 pour une participation financière de 10%, soit 10 661 \$ et le budget révisé pour une participation financière de 10 667 \$.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

Comité consultatif d'urbanisme – Dépôt du procès-verbal de la réunion du 28 février 2013.

Demande d'agrandissement du périmètre urbain – Partie de lot n° 4 242 847

Afin que le conseil puisse analyser et appuyer ce projet éventuellement, le demandeur M. Henry Lodge devra faire préparer un rapport par un consultant à l'appui de sa demande. Notre urbaniste se charge d'informer le demandeur.

116-2013 – Demande de renouvellement de permis de terrasse du 15 avril au 15 novembre 2013 – Bistro du Coin A.S. de Danville Inc.

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement que la Ville acquiesce à la demande du Bistro du Coin A.S. de Danville inc., et ce selon les conditions suivantes, savoir :

1° Produire une preuve d'assurance responsabilité civile pour tous dommages matériels ou corporels pouvant résulter de l'utilisation ou de la localisation de la terrasse et résultant du fait du bénéficiaire ou ses préposés et ce avant l'installation de la terrasse;

2° Prêter une attention spéciale pour assurer et même accroître la visibilité des piétons désireux de traverser la rue Daniel-Johnson;

3° Assurer en tout temps la libre circulation piétonnière entre le bâtiment et la terrasse ainsi que d'assurer le dégagement du trottoir de tout rebut, mégot ou autre objet;

4° Autorisation valable jusqu'au premier de chaque mois et renouvelable automatiquement de mois en mois à moins que la Ville n'impose ou n'annule certaines conditions sur préavis de dix (10) jours;

5° Que l'heure de fermeture de la terrasse soit établie à 23h00 sauf pour les jours de Fêtes ci-après où la terrasse pourra demeurer ouverte jusqu'à 01heure du matin pourvu que la Ville en ait été avisée au préalable;

- Le 24 juin 2013 – jour de la St-Jean-Baptiste – prolongation des heures d'ouverture sera tolérée jusqu'à 01h00 du matin (nuit du 23 au 24);

- Les 30 août, 31 août et 1er septembre 2013 – dans le cadre de la Fête au Village – prolongation des heures d'ouverture sera tolérée jusqu'à 01h00 du matin.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

Qu'une attention spéciale soit apportée à l'état du trottoir et du terrain se trouvant entre le Bistro et la Pharmacie (mégots, papiers etc...);

D'accorder ledit permis de terrasse pour la période d'exploitation du 15 avril au 15 novembre 2013.

117-2013 – Règlement n° 116-2012 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 393 pour la zone RE-58

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'adopter, tel que proposé, ledit règlement n° 116-2012 aux fins de modifier le règlement de zonage n° 393 pour la zone RE-58.

118-2013 – Règlement n° 117-2012 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 393 pour la zone 42-C

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'adopter, tel que proposé, ledit règlement n° 117-2012 aux fins de modifier le règlement de zonage n° 393 pour la zone 42-C.

Programme de crédits de taxes aux entreprises – Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Bernard Laroche, que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement aux fins d'accorder un crédit de taxes municipales aux entreprises de certaines classifications.

Qu'une dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément à l'article 356 de la Loi des cités et villes.

Demande de crédit de taxes pour locaux vacants

Selon le conseil, il y aurait déjà un règlement établissant la politique de remboursement. Une recherche sera effectuée pour retracer ledit règlement, et à défaut, ce point sera présenté à nouveau à une séance ultérieure.

119-2013 – Entente tripartite concernant le projet « Érection d'un monument en l'honneur de feu Alexander MacLeay, donateur de l'horloge de l'immeuble du 2, rue du Carmel et frère de la Loge Doric n° 34 de Danville »

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement d'accepter l'entente tripartite concernant l'érection d'un monument à la condition, et ce conditionnellement à l'ajout d'un addenda précisant qu'advenant un retrait ou une modification apportée audit monument à l'intérieur d'une période de 5 ans par le propriétaire, tous ces travaux ou modification et la remise des lieux dans leurs états originaux seront à la charge des propriétaires ou promoteurs.

Advenant un retrait ou une modification apportée audit monument suivant la période de 5 ans, soit dans la sixième année, tous ces travaux ou modification et la remise des lieux dans leurs états originaux seront à la charge de la Ville.

Que Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, soit autorisé à signer ladite entente.

120-2013 – Demande de permis pour le C.P.E. – Les Petits Soleils en vertu du PIIA

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

Attendu la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder le permis de rénovation pour le C.P.E. pour des travaux de revêtement en raison d'infiltration d'eau;

Il est proposé par Mme Lisette Fréchette, appuyée par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement d'accorder le permis de rénovation tel que demandé et selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

LOISIRS ET CULTURE

121-2013 – Tarification des locaux pour l'année 2013 – Renouvellement des baux

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure, dans l'attente d'un inventaire complet des utilisateurs de ces bâtiments.

Règlement n° 114-2012 – Dépôt du certificat de la tenue du registre en vertu de l'article 553 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM) : 0 signature au registre.

0122-2013 – Centre communautaire Mgr Thibault – Soumission réparation chauffage

Service de chauffage S. Lemay nous informe dans une soumission de 2 949,52, taxes incluses, qu'il va devenir pressant de remplacer notre réservoir d'huile à l'intérieur du centre communautaire Mgr Thibault en raison de problème à la pompe et de la conception du réservoir. Le conseil suggère de demander à M. Lemay de nous produire plutôt une soumission avec alternatives soit de remplacer les réservoirs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ou encore toutes autres solutions possibles tenant compte des espaces physiques. À suivre...

VARIA

123-2013 – Comité consultatif pour la revalorisation du Carmel de Danville – Demande d'exemption de toute taxe foncière

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement d'obtenir un avis juridique sur ce point afin de pouvoir prendre une décision éclairée.

124-2013 – Demande de M. Yvon Côté - Entaille des érables de la rue Lodge

Il est proposé par M. Germain Ducharme, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement d'accorder la permission d'entailler les érables de la rue Lodge conditionnellement à ce qu'il n'y ait pas plus de deux (2) entailles par érable.

125-2013 – Programme Changez d'Air - Adhésion

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de ne pas adhérer audit programme pour le moment et de réévaluer la pertinence d'adhérer à l'automne.

Appui à la mise en place du Fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Le sort du nucléaire au Québec - Demande d'appui

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

126-2013 – Demande d'appui au projet supra local – Municipalité de Saint-Camille

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement d'appuyer le projet de M. Sylvain Laroche concernant la prise de photos aériennes de la MRC des Sources lequel sera sûrement bénéfique pour la région.

127-2013 – Comité Agro-Rural – Demande

Il est demandé par M. Michel Plourde qu'un membre représentant du secteur agro forestier de la MRC des Sources puisse faire partie du comité Agro-Rural. Il est suggéré le nom de M. Dominic Poulin du secteur agro forestier du CLD des Sources.

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement d'adresser la présente demande à la MRC des Sources pour obtenir un représentant sur ledit comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- M. Daniel Pitre s'informe de la provenance de la lettre concernant la demande d'exemption de taxes pour le Carmel...demande par la Commission municipale du Québec.

LEVÉE ET/OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

0127-2013 - Il est proposé à 22h30, par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, que la présente séance soit ajournée au mercredi 20 mars 2013 à 20h00.

X _____
M. Jacques Hémond, maire

X _____
M. Bertrand Fréchette, directeur général
et secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.